

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 992 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : El Youssoufi Lalla Zafra (Veuve) Saffy El

Date de naissance : 1928

Adresse : Hay Moulay Rachid (Bourzazat) Ensemble

15 Ech A N° 3 Casablanca

Tél. : 05 22 72 78 61 Total des frais engagés : 921,32 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/06/2012 Nom et prénom du malade : El Youssoufi Zafra Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

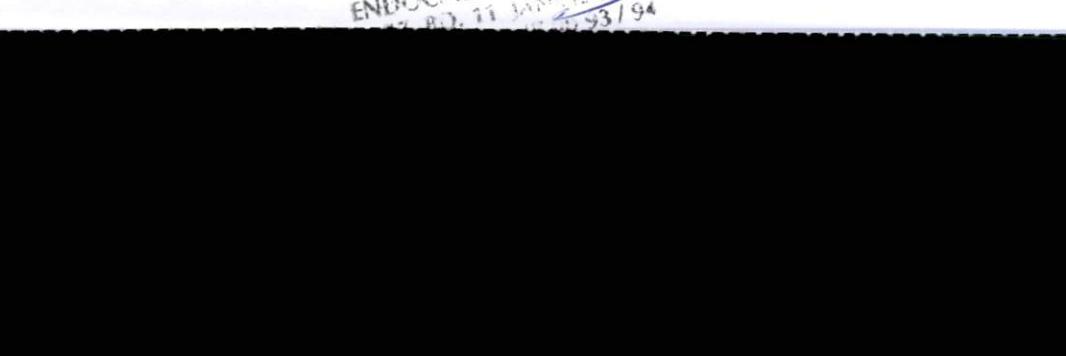
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Date : 18/06/2012

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/06/2022	G		3000	UT BENECHER ST ELLIOT 57-80-71 ANNEE 2022/06/30 02247809319

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE GÉNÉRALE Hay Boudi Bldc 3 Rue 10 N° 33 Tel : 022 70 80 42 - Casablanca	18/06/98	161,30

092012293

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LE S.N. 14/06/2022 LAURE D'ANALYSES Moulay Rachid - Sidi Abdellah 05 22 02 65 80 - IMPE 03 06 11	18.06.2022	B182	160,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. BENCHEQROUN Nadia

Spécialiste en Endocrinologie
et diabète - Obésité - Nutrition
Goitre - Hormones - Cholesterol

للدكتورة نادية بنشرورن
بإختصاصية في أمراض الغدة
ردة السكري - السمنة - للتغذية
للاضطرابات الهرمونية - للدستور

Casablanca, le : 18/06/2022

en cours de visite

- y - 15/6
- Dr. Nadia Bencheqroun -

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES BOURNAZEL
Bloc 5 R° 7 Av. des Forces Auxiliaires
Moulay Ismaïl - Casablanca
Tel: 05 22 02 65 80 - INPE: 093064228

Dr BENCHEQROUN N.
Spécialiste en
ENDOCRINOLOGIE - DIABETE
57 Bd. 11 Janvier - Casablanca
Tél: 022 51 06 58 / 05 22 02 65 80

DR. BENCHEQROUN Nadia

Spécialiste en Endocrinologie
et diabète - Obésité - Nutrition
Goitre - Hormones - Cholesterol

للدكتورة نادية بنشرورن
إخلاصية في أمراض الغدد
وداء السكري - السمنة - التغذية
الاضطرابات الهرمونية - الコレستيرول

Casablanca, le : 18/06/2022

or you want take

Some

15,50 Dhs

- Lantus Solostar

5 ml

69,00 x 1

- Celerant
5 ml

5 ml

87,30

- Drufa 5 ml

5 ml

T = 461,30



* VIGNETTE

GLURENOR® 30 mg
60 comprimés
PPV 69DH

87,30
LOT 32003
PER 13/25
PPV 67DH30

DR. BENCHEQROUN Nadia
ENDOCRINOLOGISTE
57, PO 11
022 47 00 93 03



مختبر بورنازيل للتحاليل الطبية

LABORATOIRE BOURNAZEL D'ANALYSE MEDICALES

HÉMATOLOGIE - BIOCHIMIE - SÉROLOGIE - HORMONOLOGIE - BACTERIOLOGIE - MYCOLOGIE - PARASITOLOGIE

Dr. Abdel-illah MOUNTASSIR

Médecin Biologiste

• Diplômé de la faculté de médecine de Rabat et du CHU Ibn Sina

الدكتور عبد الله منتصر

طبيب أخصائي في التحاليل الطبية

• خريج كلية الطب بباربادو والمستشفى الجامعي ابن سينا

FACTURE N° 2126/22

CASABLANCA le

18/06/2022

Nom et prénom

MME EL YOUSSEFFI LALLA ZAHRA

Référence

21D294

Médecin prescripteur

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
GLYCEMIE A JEUN	30
Hb GLYCOSYLEE. HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE HBA1C	72
CREATININE SERIQUE	30
CLAIRANCE DE LA CREATININE MDRD	50
Total du (B)	B 182
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	160,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: CENT SOIXANTE DIRHAMS

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES BOURNAZEL
Bloc 5 N° 7 Avenue des Forces Auxiliaires
Moulay Rachid - Casablanca
Tel.: 05 22 02 65 80 - INPE: 093064228



مختبر بورنازيل للتحاليل الطبية

LABORATOIRE BOURNAZEL D'ANALYSE MEDICALES

HEMATOLOGIE - BIOCHIMIE - SEROLOGIE - HORMONOLOGIE - BACTERIOLOGIE - MYCOLOGIE - PARASITOLOGIE

Dr. Abdel-illah MOUNTASSIR

Médecin Biologiste

Diplômé de la faculté de médecine de Rabat et du CHU Ibn Sina

الدكتور عبد الإله منتصر

طبيب أخصائي في التحاليل الطبية

خريج كلية الطب بالرباط والمستشفى الجامعي ابن سينا

Prélèvement du : 18/06/2022 à 09:44

Résultats édités le: 18/06/2022



MME EL YOUSSEOUFI LALLA ZAHRA

Dossier N° 21D294

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANGUINE (Sur Automate Konelab)

GLYCEMIE A JEUN.....: 1,11 g/l (*) 0,70 à 1,10 g/l
(Colorimétrie enzymatique) 6,17 mmol/l 3,89 à 6,12 mmol/l

Antécédent du 21/02/22 - 08:56 : 0,81 g/l

HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c.....: 5,7 % 4,00 à 6,00 %
(Chromatographie)

Antécédent du 21/02/22 - 08:56 : 5,8 %

CREATININE.....: 19 mg/l (*) 6,00 à 11,00 mg/l
(Cinétique à 37°) 168 µmol/l 53,10 à 97,35 µmol/l

Antécédent du 07/03/22 - 09:10 : 17 mg/l

CLAIRANCE DE LA CREATININE MDRD...: 32,00 ml/min/1,73 m²

STADE MRC	DFG (ml/min/1.73m ²)
Pas d'insuffisance Rénale	>90
Insuffisance Rénale légère	60-89
Insuffisance Rénale modérée	30-59
Insuffisance Rénale Sévère	15-29
Insuffisance Rénale terminale	<15

Total de pages

*LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BOURNAZEL
Docteur Abdel-illah MOUNTASSIR
Bloc 5, N° 7 Av. des Forces Auxiliaires
Moulay Rachid Casablanca
Tél. 05 22 02 65 80 - INP : 097158463*

: N°7 Bloc 5 Avenue des Forces Auxiliaires Bournazel (en face Clinique AL AMAL) - Casablanca : 05 22 02 65 80

: 05 22 02 65 36 : رقم 7 بلوك 5 شارع القوات المساعدة - حي الصدري - بورنازيل (أمام مصحة الأمل) الدار البيضاء

: labobournazel@gmail.com - ICE : 0023403122000073 - Patente N° : 730443 - IF : 42746944